

COMITE DIRECTEUR du 05 mars 2018

Le lundi 05 mars 2018 les membres du comité directeur du CRE se sont réunis à Corte dans les locaux du centre équestre EQUILOISIRS-FAE.

Présents :	Excusés :	Absent :
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dominique SBRAGGIA ▪ Sylvie CAMADINI ▪ Laurent DUBORGET ▪ Josiane FILIPPI ▪ Sandrine MATTEI ▪ Philippe OUVRIER-BUFFET ▪ Jennyfer PANCRAZI ▪ Laëtitia TAILLADE 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Marie Line COPPOLANI par Laurent DUBORGET ▪ Lorraine LACHIZE par Jennifer PANCRAZI ▪ Joël POLI par Laëtitia TAILLADE ▪ Baptiste RICCI par Sandrine MATTEI 	<p>René BOUSQUET</p>

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence et rappelle l'ordre du jour :

1. Mise en place du bureau
2. Approbation du procès-verbal du Comité Directeur du 21 décembre 2017
3. Point financier
4. Poste de la chargée de mission
5. Commissions
6. Dossiers en cours
7. Questions diverses

1. Mise en place du bureau

Le Président propose les membres suivants :

- Josiane FILIPPI Secrétaire-Générale
- Laurent DUBORGET Secrétaire-Adjoint
- Sylvie CAMADINI Trésorière
- Jennyfer PANCRAZI Trésorière-Adjointe
- Baptiste RICCI Collège spécifique – Tourisme Équestre

2. Approbation du procès-verbal du comité directeur du 21 décembre 2017

Laëtitia Taillade, n'ayant pas assisté au Comité Directeur du 21 décembre 2017, s'abstient.
Aucune remarque supplémentaire n'étant faite, le procès-verbal du 21 décembre 2017 est approuvé à la majorité.

3. Point financier

Sylvie Camadini remet un point détaillé à tous les membres présents (mouvements financiers, soldes bancaires).

Sylvie Camadini fait un point financier et attire l'attention des membres présents sur le solde du CRE Corse. Ce solde ne permet pas de faire face aux frais courants et tout particulièrement au salaire de la chargée de mission embauchée à plein temps.

Sylvie Camadini constate que des règlements ont été effectués sans justificatif et sans l'accord de la Présidente de l'époque, Josiane FILIPPI, et du trésorier, notamment un virement de 6000€ le 29 septembre 2017 destiné au CRTE.

Sylvie Camadini présente le budget prévisionnel qui confirme une situation financière incertaine sujette à révision et ce, même en tenant compte des sommes prévisionnelles à percevoir.

4. Poste de la chargée de mission

Le Président, Dominique Sbraggia, constate que la chargée de mission, Laurence Culioli, était en fin de contrat le 07 février 2018. C'est-à-dire, sous l'ancien mandat.

Au vue de la situation financière, les membres du Comité Directeur décident de ne pas renouveler son contrat.

Dominique Sbraggia informe le Comité Directeur que le solde de tout compte sera effectué par le cabinet comptable. Il comprendra :

- le salaire en cours,
- la prime de précarité de fin de contrat à durée déterminée,
- les 45 jours de congés non pris sous l'ancien mandat.

Les membres du Comité Directeur décident de proposer un poste de chargée de mission à mi-temps et en contrat à durée déterminée par le biais du Pôle Emploi selon les critères suivants :

- compétences en gestion et en informatique
- notions comptables
- déplacements possibles
- permis B et véhicule exigés

Dominique Sbraggia, propose d'assurer le fonctionnement du CRE Corse durant la vacance du poste de chargée de mission.

5. Commissions

Le Président, Dominique Sbraggia, exprime le souhait de compléter toutes les commissions. A compter du prochain exercice, elles devront être composées de 5 membres minimum par discipline dont 1 président hors élu et un référent (élu), excepté pour le TREC, la filière ne comportant pas assez d'acteurs.

6. Dossiers en cours

Les dossiers de demandes de subventions ont été déposés en temps voulu.

Le Président, Dominique Sbraggia, a rencontré les différents institutionnels à ce sujet.

7. Questions diverses

Aucune question n'a été inscrite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Dominique SBRAGGIA

Président

Josiane FILIPPI

Secrétaire générale